

Magazine d'information du Pays de Valois
N° 27 • DÉCEMBRE 2020

“Bonjour VALOIS”

www.cc-paysdevalois.fr





ÉDITO

Chères Valoisiennes, Chers Valoisien,

Nous voici arrivés au terme d'une année décidément particulière à bien des égards pour notre communauté de communes et ses habitants, touchés dès le mois de février par une pandémie dont nous ne voyons pas la fin. Je pense particulièrement à notre tissu économique, notamment les commerces de proximité,

les artisans ou indépendants qui subissent de plein fouet les confinements successifs et les mesures de restriction. Mais aussi les entreprises de taille plus importante dont l'activité est également ralentie. La Région des Hauts de France a lancé dès le printemps un plan de soutien ambitieux qui vient encore d'être renforcé et porte sur un total de 1,3 milliards d'euros. Vous trouverez les informations qui s'y rapportent dans les pages qui suivent.

Ce bulletin est aussi l'occasion de se projeter dans l'avenir, au travers des interviews des vice-présidents élus en juillet qui dressent à grands traits la vision qui conduira leur action durant ce mandat qui verra la CCPV se doter de nouvelles compétences. Mais il permet aussi de mettre en avant de belles réussites qui poussent à conserver un esprit positif.

Notre enthousiasme est intact pour aller de l'avant, construire le projet de territoire qui nous guidera sur les 10 prochaines années et développer les actions qui permettront d'améliorer encore la vie des Valoisiennes et Valoisien.

Le 3 novembre 1943, dans la tourmente de la seconde guerre mondiale, le Général de Gaulle que nous fêtons cette année disait : « *vingt siècles d'histoire sont là pour attester qu'on a toujours raison d'avoir foi en la France* ». Ayons foi en l'avenir !

Je vous souhaite à toutes et tous un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Didier DOUCET

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

SOMMAIRE

P.03

INNOVATION

Le SIAVAL, précurseur en traitement des résidus médicamenteux

P.04

L'ACTU

P.06

ENTREPRENDRE

TPE du Pays de Valois, bénéficiez du fonds de relance économique
Monalbumphoto : une initiative solidaire
Le nouvel imprimeur a du Caract'R

P.08

GRAND ANGLE

La Communauté de Communes du Pays de Valois, à vos côtés au quotidien

P.15

62 À LA UNE

Les pépites du Multien

LA PASSERELLE

62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 98 30 11 • Fax : 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr • www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : **Didier DOUCET**
Directeur de la rédaction : **Bruno DELLINGER**
Direction de la communication : **Mélanie Ozeray, Annabelle Pitet, Johanna Jandrieu et Jessica Fouquet.**
Crédits photos : **Bois de Rosoy, Office de tourisme du Pays de Valois, SMDO**

Conception graphique et mise en page : **Links Création Graphique**
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à : communication@cc-paysdevalois.fr ou au 03 44 98 30 11.



Le SIAVAL, précurseur en traitement des résidus médicamenteux

Première du genre en France, la station d'épuration du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Automne (SIAVAL) traite les résidus médicamenteux présents dans les 90 000 m³ d'eaux usées que traite la station chaque année. Un projet avant-gardiste lancé en 2013.

La CCPV est fière de l'initiative du SIAVAL qu'elle espère faire des émules auprès de ses communes membres. La station d'épuration ouvrira les portes de son installation à la pointe du progrès aux élus du Valois prochainement pour une visite.

7 ans, c'est le temps qu'il a fallu pour que ce projet aboutisse. À l'époque, quand Daniel Gage, président du SIAVAL, évoque son ambition de traiter les déchets médicamenteux à la station d'épuration, il n'est pas suivi par l'Agence de l'Eau. Peu importe puisque son équipe syndicale et lui-même décident de lancer les études d'analyse. Résultats: des dizaines de molécules retrouvées dans l'eau: paracétamol, ibuprofène, hormones... Des médicaments qui se retrouvent dans les urines et finissent dans la nature! Avec le traitement médicamenteux des eaux traitées avant le rejet dans la rivière, 90 % de la pollution est retenue. Une très bonne nouvelle pour la préservation de l'environnement de notre territoire!

Aujourd'hui, le traitement médicamenteux est opérationnel. Il a coûté 450 000 € d'investissement, subventionné à 40 % par le Conseil départemental de l'Oise, soit un coût de traitement de 10 cents /m³.



Chacun doit agir pour l'environnement. Citoyens, collectivités, entreprises, associations... Nous avons tous le pouvoir de préserver nos ressources naturelles. ”” **Daniel Gage, président du SIAVAL**

Retrouvez Daniel Gage en qualité de vice-président de la CCPV en charge de la collecte et de la valorisation des déchets dans le dossier de ce numéro de votre Bonjour Valois en page 13.

450 000 €

D'INVESTISSEMENT

90 %

DE LA POLLUTION RETENUE

La station d'épuration à la pointe de la modernité

Le SIAVAL a toujours été ambitieux dans ses projets. Il ne s'est jamais contenté du réglementaire, il a toujours vu plus haut. C'est pourquoi dès 2004, il met en place le traitement du phosphore (résidu de lessive) et crée en 2007 sa propre filière de traitement des boues d'épuration par déshydratation mécanique. En 2010, la station obtient la triple certification QSE (Qualité Sécurité Environnement) en respectant les normes ISO 9001 – 14001 – 180001.

Le saviez-vous ?

Pesticides, biocides, détergents, résidus médicamenteux, toutes les molécules issues des activités domestiques, agricoles et industrielles se retrouvent à l'état de traces dans les milieux aquatiques. Les concentrations de ces micropolluants sont faibles mais la multiplicité des molécules crée un effet cocktail qui peut donner lieu à des perturbations biologiques sur le vivant. La modification des organes reproducteurs des poissons est un exemple parmi d'autres. Présents dans tout le cycle de l'eau, ces micropolluants posent à la fois un problème environnemental et de santé publique.





LOISIRS

LA SÉCURITÉ DES USAGERS, UNE PRIORITÉ POUR LE CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS

Déjà après le premier confinement dès le mois de juin, le Centre aquatique du Valois avait tout mis en œuvre pour vous accueillir en toute sécurité. Un fort dispositif sanitaire a été mis en place pour assurer le respect des mesures sanitaires et limiter la propagation du virus. Grâce à un rigoureux respect des mesures sanitaires, le Centre aquatique du Valois a ainsi accueilli ses usagers en toute sécurité. Outre, une vigilance accrue sur la désinfection des surfaces, de nombreuses modifications ont été apportées à l'accueil du public pendant cette crise sanitaire. Bien sûr, le port du masque est obligatoire jusqu'au vestiaire et de nombreux postes de désinfection des mains sont à la disposition des usagers. Les mesures resteront en vigueur à l'issue de ce deuxième confinement.

Découvrez les photos des mesures sanitaires prises au Centre aquatique du Valois sur www.cc-paysdevalois.fr

Suivez toute l'actualité du Centre aquatique du Valois sur leur page Facebook @centreaquatiquedevalois



Plus d'infos sur www.cc-paysdevalois.fr

Pour savoir si le Centre aquatique du Valois a rouvert ses portes au public, rendez-vous sur le site www.cc-paysdevalois.fr

3819

INSTALLATIONS AUTONOMES

55

COMMUNES CONCERNÉES

ASSAINISSEMENT

À BOUILLANCY, GRANDE MOBILISATION POUR L'ASSAINISSEMENT

La CCPV lance une campagne de réhabilitation des assainissements autonomes chez les habitants de la commune de Bouillancy qui le souhaitent.

Prioritaires pour obtenir des subventions de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du département de l'Oise, les habitants de Bouillancy étaient invités à une réunion publique le vendredi 11 septembre durant laquelle l'opération leur a été présentée. Ils étaient nombreux à s'y intéresser. En effet, 80 % de la population souhaite participer. Des études à la parcelle débuteront au printemps 2021 par le biais d'un marché public. Les premiers chantiers débuteront fin 2021.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LE SERVICE D'ÉTUDES D'ASSAINISSEMENT POUR LES PARTICULIERS

Vous avez l'intention de réhabiliter ou de créer un assainissement individuel ? La CCPV vous accompagne pour définir une filière d'assainissement non collectif adaptée à votre projet.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier de ce service sous la forme d'une simple convention. Le prestataire de la CCPV, titulaire d'un marché public, vous proposera un projet technique chiffré répondant aux exigences du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le coût proposé pour l'étude globale de définition de filière d'assainissement est de 490 € TTC (tarif au 1^{er} octobre 2020).

Plus d'infos

Contactez le SPANC du Pays de Valois

☎ 03 44 98 30 10

✉ spanc@cc-paysdevalois.fr

CULTURE

DANSE & MUSIQUE EN VALOIS : L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE POUR TOUS

La mission du conservatoire multidisciplinaire ne s'arrête pas à l'enseignement de la danse et de la musique. Le volet « enseignement artistique et culturel » permet à 37 classes d'élémentaires du Pays de Valois de bénéficier d'interventions artistiques autour de la découverte musicale.

Nouveauté cette année : 3 classes vont expérimenter les interventions danse. Sans oublier que le dispositif « orchestres à l'école » continue ! 5 classes du CE2 au CM2 apprennent ou commencent l'apprentissage soit d'un instrument à vent soit d'un instrument à cordes sur une période de 3 ans. Une chance pour les élèves valoisien. Toujours dans l'idée de développer des actions artistiques pour tous, Danse & Musique en Valois développe aussi des ateliers auprès de la petite enfance et des personnes à besoins spécifiques, comme par exemple auprès des résidents du foyer d'accueil La Sagesse de Crépy-en-Valois. De belles actions que nous ne manquerons pas de vous communiquer tout au long de l'année.

Nouveauté ! Après s'être doté d'une nouvelle charte graphique, Danse & Musique en Valois lance son site internet. Retrouvez-y la présentation complète du conservatoire et le planning des cours proposés.

Une question ?

03 44 59 26 96 ou contact@danse-musique-valois.fr

www.danse-musique-valois.fr Plus d'infos sur www.danse-musique-valois.fr

www.danse-musique-valois.fr

LES INTERVENTIONS ARTISTIQUES DE DANSE & MUSIQUE EN VALOIS, EN CHIFFRES

37

classes pour les
interventions musique

3

classes pour les
interventions danse

5

classes pour le
dispositif « Orchestres
à l'école »



ACCESSIBILITÉ



VOTRE MAGAZINE BONJOUR VALOIS

DISPONIBLE AU FORMAT RTF

Afin que les actualités de la CCPV parviennent à tout un chacun, votre magazine intercommunal est maintenant accessible aux personnes ayant un handicap visuel.

Sur simple demande, le *Bonjour Valois* est transmis par mail au format RTF. Le Rich Text Format (RTF, littéralement en anglais, « format de texte enrichi »), est un format de traitement de texte qui permet d'utiliser une machine à lire ou un logiciel qui transcrit en braille.

**Vous connaissez une personne déficiente visuelle ?
Demandez votre magazine au format RTF par mail
à communication@cc-paysdevalois.fr**

ENVIRONNEMENT

QUE FAIRE DU SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Vous ne pouvez pas transporter votre sapin à la déchetterie ?

Du 4 au 8 janvier 2021, une collecte en porte-à-porte des sapins naturels est assurée.

Présentez votre sapin la veille au soir du jour indiqué sur votre calendrier (jour habituel de collecte des déchets verts). Le sapin doit être naturel (non poudré de neige) et non artificiel. Il est à déposer sans sac devant votre habitation.

À NOTER

Aucun ramassage des déchets les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Les collectes notées sur votre calendrier sont reportées aux samedis 26 décembre et 2 janvier 2021.



La CCPV au service des entreprises

TPE du Pays de Valois, bénéficiez du fonds de relance économique

La Région et Initiative Hauts-de-France ont signé avec la CCPV une convention pour créer un fonds de relance économique à destination des petites entreprises de moins de 10 salariés. Une aide supplémentaire pour soutenir l'activité économique des entreprises qui participent au développement et au dynamisme de notre territoire.

Bénéficiez d'un Prêt relance à taux 0 % de 5 000 à 15 000 € remboursable sur 3 ans après un différé d'un an. Comment faire ? Vous avez jusqu'au 31 mars 2021 pour solliciter cette aide en ligne.



BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR LE DOSSIER ?

La Région Hauts-de-France répond à vos questions.

☎ 03 59 75 01 00

✉ relance.hautsdefrance.fr



Plus d'infos sur www.relance.hautsdefrance.fr

À NOTER

Un plan de relance de 1,3 milliards d'euros a été mis en place par la région Hauts-de-France à destination des entreprises, des collectivités et des particuliers.

Monalbumphoto : une initiative solidaire



NANTEUIL-LE-HAUDOUIN



MonAlbumPhoto connaît un surcroît d'activité. En cette période de crise sanitaire, c'est une très bonne nouvelle pour cette entreprise basée à Nanteuil-le-Haudouin, qui souhaite utiliser la mobilité temporaire de salariés.

L'entreprise à la recherche d'employés supplémentaires se propose d'accueillir temporairement des salariés en chômage partiel d'autres entreprises via le dispositif de Mobiliwork. MonAlbumPhoto recherche entre 20 et 40 salariés sur des postes d'opérateur de production (emballage, expédition, etc...) avec des horaires en 3x8 (matin, après-midi et nuit). Grâce à l'accompagnement de la société Mobiliwork, MonAlbumPhoto pourrait palier son manque de personnel en disposant de salariés placés en chômage partiel dans d'autres entreprises pendant une baisse d'activité. Situation que connaissent de nombreuses entreprises avec la crise sanitaire actuelle.

Un concept en plein boom



La société Mobiliwork accompagne les entreprises qui souhaitent mettre en place des solutions de mobilité temporaire pour leurs salariés. Dans le contexte actuel sans précédent, les salariés peuvent être transférés provisoirement dans une entreprise confrontée à un manque de personnel.

Durant la mise à disposition, le salarié conserve son contrat de travail ainsi que l'intégralité de son salaire. L'entreprise qui accueille le salarié versera le salaire à l'entreprise qui l'emploie initialement. Ce dispositif s'inscrit dans la législation française du prêt de main-d'œuvre.

Le nouvel imprimeur a du *Caract'R*

Nouvellement installée dans le Valois dans les anciens locaux du magazine *Le Val* à Crépy-en-Valois, l'imprimerie *Caract'R* est une entreprise familiale gérée par Georges Patelas depuis 2006. Son installation a coïncidé avec le premier confinement et la crise sanitaire : des épreuves qui n'ont pas démotivé l'entrepreneur.

Présentez-nous votre entreprise.

Nous avons repris l'imprimerie Aulnaysienne à Aulnay-sous-Bois en 2006. Depuis, nous l'avons développée grâce à mon épouse et mes 2 fils. Nous sommes spécialisés dans l'impression numérique.

Celle-ci s'adapte particulièrement aux demandes modernes du marché de la communication. Elle permet l'impression à la demande de courts tirages. De plus, nous pouvons personnaliser un produit selon son destinataire, notamment dans le marketing. Ces deux options sont possibles grâce à la rapidité et au faible coût de l'impression. En quelque sorte, si nos clients souhaitent envoyer une invitation avec personnalisation unitaire, nous sommes capables de le faire.

Dans notre philosophie de travail, le respect environnemental est capital. Nous privilégions des supports et des encres écologiques.

Notre volonté est de développer nos relations avec les entreprises locales que ce soit pour nos fournisseurs comme pour des collaborations. Nous avons d'ailleurs le projet de les inviter à une journée Portes Ouvertes.

Pourquoi avoir choisi de déménager dans le Valois ?

Tout d'abord parce que nous sommes Valoisien depuis 1994. Nous souhaitons gagner en confort de vie : c'est un vrai luxe de ne plus subir le trafic routier et de rentrer déjeuner chez soi le midi. Nous sommes entrés en contact avec la CCPV pour trouver un nouveau local ou un terrain plus près de notre domicile. Le local que nous avons trouvé est idéal pour notre activité. Il est doté d'un grand parking accessible à notre clientèle et nos fournisseurs. Il dispose en plus d'une bonne visibilité. Après quelques travaux intérieurs, nous avons pu emménager.

Comment la CCPV vous a-t-elle aidée ?

La CCPV nous a mis en relation avec un agent spécialisé dans l'immobilier d'entreprises. De plus, le service du Développement économique connaît bien les disponibilités foncières sur le territoire. C'est comme cela que nous avons trouvé le local à Crépy-en-Valois. C'était tout juste au moment du premier confinement en mars 2020. Après quoi, ce fût très compliqué de trouver un financement auprès des banques qui étaient bloquées du fait de la crise sanitaire. Heureusement, le notaire de Crépy-en-Valois nous a bien aidé dans la négociation avec les banques. Maintenant que nous sommes installés, on peut dire que nous avons été bien accueillis dans le Valois que ce soit par la CCPV ou par les entreprises locales.



PLUS D'INFOS :

Imprimerie *Caract'R*
4 rue Gustave Eiffel
60800 Crépy-en-Valois
☎ 03 75 00 10 10
✉ caract-r@orange.fr



Muriel et Georges Patelas.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS DE VALOIS,

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la CCPV intervient sur différentes compétences, transférées par les communes membres ou instituées par la loi, à l'intérieur de son périmètre géographique. La CCPV a pour objectif permanent d'associer ses 62 communes en vue de l'élaboration de projets communs qui contribuent au développement du territoire et au cadre de vie des habitants. À quoi sert concrètement la communauté de communes, quel rôle joue-t-elle dans ma vie de tous les jours ? Qui sont le président et les vice-présidents qui œuvrent à l'élaboration du projet de territoire ? On vous explique !

Les missions et compétences

En 1997, les 62 communes-membres ont transféré les compétences et les moyens nécessaires à la Communauté de Communes pour qu'elle puisse mener à bien ses missions. Les compétences arrêtées par les élus au moment de sa création ont profondément évolué. Chaque extension de compétences fait l'objet d'un débat avec les communes-membres, et d'une délibération concordante de tous les conseils municipaux.

Les activités de mes enfants, mes loisirs, mes achats, ma collecte des déchets, la CCPV accompagne mon quotidien. Voici quelques exemples :

• La CCPV déploie des services publics

La piscine où mes enfants apprennent à nager

Le Centre aquatique du Valois est un établissement intercommunal, construit et géré par la CCPV. Il permet à tous les habitants du territoire de bénéficier d'un centre aquatique et de ses activités. Il profite notamment aux enfants dans le cadre de l'apprentissage de la natation à l'école.

Pour une plus grande accessibilité, un service de transports des communes vers le Centre aquatique du Valois en période de vacances est en expérimentation.

Développement touristique

Office de tourisme
Voie Verte
Études touristiques
Randonnées en Valois



Équipements sportifs

Centre aquatique du Valois
Gymnases des collèges

Enseignement artistique

Conservatoire
Valois
Saison culturelle

• La CCPV développe l'attractivité de mon territoire

Mon travail

La collectivité aménage et gère les zones d'activités industrielles du territoire. Le Pays de Valois est organisé autour de 5 zones industrielles (Crépy-en-Valois, Le Plessis-Belleville, Silly-le-Long, Lagny-le-Sec, Mareuil-sur-Ourcq), aux côtés des zones artisanales des villages. Pour cela, la CCPV assure la promotion du territoire, attire de nouvelles entreprises, aide à la création et au développement des entreprises locales en accompagnant les porteurs de projet à travers divers dispositifs d'aide. C'est ainsi qu'en 2021, le territoire accueillera la société japonaise Kubota et son centre de recherches européen avec 100 emplois à la clé. La CCPV œuvre ainsi à la revitalisation du territoire et à son attractivité en travaillant à la reconquête des différentes friches qui le composent.



La CCPV étend son champ d'intervention, en recherchant la complémentarité avec les communes.

Mes loisirs, mes découvertes

La CCPV soutient également l'économie en développant le tourisme et les actions de l'Office de Tourisme, en charge de la promotion touristique. La collectivité engage aussi des actions culturelles et artistiques avec la création du conservatoire Danse & Musique en Valois ou la programmation culturelle des Musivales et des Patrivales. Elle soutient par ailleurs les projets associatifs présentant une dimension intercommunale en accordant des subventions.

Les compétences en images

Eau & Assainissement

Service Public d'Assainissement Non Collectif
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Entretien des rivières
Études

Accueil des gens du voyage

Une aire d'accueil de voyageurs
Accueil des sédentaires

Aménagement du territoire

Application du droit des sols
Plan Climat Air Énergie Territorial
Schéma de Cohérence Territorial

Service aux communes et aux habitants

Défense Extérieure
Contre l'Incendie (DECI)
Marquages routiers au sol
Réfection de voiries
Réflexion sur la mobilité et les services de proximité

Développement économique

Aide aux créations et reprises d'entreprises
Pépinières d'entreprises du Valois
Aide à l'implantation d'entreprises
Zones d'activités intercommunales

Équipement et animation sportives et culturelles

Conservatoire Danse & Musique en Valois
Office de Tourisme des Musivales

Collecte et valorisation des déchets

Collecte des ordures ménagères, des emballages et papiers et des déchets végétaux
Animations sur le tri des déchets

Secours incendie

Contribution financière annuelle

• La CCPV préserve mon environnement

L'eau que j'utilise

C'est parce que la qualité de l'eau est primordiale pour les Valoisien·ne·s que la CCPV, dans le cadre de sa compétence « Politique de protection de la qualité et de la quantité de la ressource en eau » a souhaité se doter d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable. Le mandat 2020-2026 verra la CCPV prendre la compétence Alimentation en eau potable.

Les déchets que je produis

Pour la gestion des déchets, la Communauté de Communes du Pays de Valois fait appel à 3 entités : VEOLIA, MINERIS et le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO).

La bonne santé des rivières

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), est une nouvelle compétence assurée depuis le 1^{er} janvier 2018. Il s'agit d'entretenir les 9 bassins ou sous-bassins versants.



Une vision commune pour un développement stratégique du territoire

Dans le précédent numéro de votre *Bonjour Valois*, nous vous présentions les 94 conseillers communautaires de ce nouveau mandat. Didier Doucet, président de la CCPV, est entouré de 7 vice-présidente et vice-présidents pour l'accompagner dans ses fonctions. Chacun a reçu une délégation dans un ou plusieurs domaines. Ils en président la commission qui est attachée. Tous ces visages ne vous seront pas inconnus car ce n'est pas la première vice-présidence pour certains. Découvrez les portraits et les missions de l'exécutif de la CCPV.



Didier Doucet, président de la CCPV



Retrouvez l'interview complète de Didier Doucet, président de la CCPV, en vidéo sur www.cc-paysdevalois.fr

Ce mandat qui débute est un mandat important pour la CCPV puisque nous arrivons à la fin d'un projet de territoire qui a été bâti il y a quasiment une dizaine d'années. Celui-ci a permis de structurer le territoire et de bâtir des fondations saines, notamment au travers du développement économique. C'est donc sur ces fondations qu'il nous faut maintenant bâtir une nouvelle étape dans la vie de cette communauté de communes : un nouveau projet de territoire.

L'ensemble des élus du Conseil communautaire va contribuer à la préparation de ce nouveau projet de territoire avec une vraie volonté : poursuivre notre développement avec un souci permanent d'équilibre entre toutes les communes qui mérite d'être renforcé. Nous avons d'ailleurs créé une vice-présidence pour l'aide aux communes et surtout pour les services à la population. Je vous laisse découvrir les portraits des 7 vice-présidents qui m'accompagneront pour les 6 prochaines années.



Bruno Fortier

*1^{er} vice-président en charge du Tourisme
Maire de Crépy-en-Valois*

Agent d'assurance de profession, Bruno Fortier est conseiller municipal de Crépy-en-Valois depuis 1983. Élu Maire pour un second mandat, il est également vice-président de la CCPV pour la deuxième fois. La délégation qui a été attribuée à Bruno Fortier est le développement touristique. Sa mission est de développer une stratégie touristique afin de promouvoir le territoire en transversalité avec le développement économique et en collaboration avec l'Office de tourisme du Pays de Valois. L'objectif est d'accroître la fréquentation touristique dans le Valois et d'investir chaque commune du territoire d'une mission contribuant à l'offre touristique du Pays de Valois. Sa première action sera d'engager l'étude diagnostique en collaboration avec la Communauté de communes de Retz en Valois, projet lancé par l'ancienne mandature. Ensuite, Bruno Fortier souhaite développer un axe de travail avec le Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville en partenariat avec le Conseil départemental. Enfin, l'une de ses priorités sera de dynamiser la Voie Verte et développer son potentiel.

Les atouts du Pays de Valois sont à notre disposition pour valoriser le tourisme. À nous de les mettre en valeur, de les faire briller, pour mieux promouvoir notre territoire et attirer de nombreux touristes.





Benoît Proffit

2^e vice-président en charge de l'Eau, l'Assainissement et des Rivières

Maire de Mareuil-sur-Ourcq

Agriculteur et viticulteur, Benoît Proffit est à son 3^e mandat de maire de Mareuil-sur-Ourcq. Élu à la CCPV depuis sa création, c'est son 2^e mandat en qualité de vice-président en charge de l'Eau, l'Assainissement et les Rivières.

La mission de Benoît Proffit est de préserver l'eau dans toutes les étapes du cycle de l'eau depuis la goutte de pluie jusqu'à l'eau potable en passant par le ruissellement, les rivières, les nappes phréatiques, les captages, les assainissements... Son objectif est la préservation de la qualité de l'eau :

- en améliorant et traitant tous les rejets par des assainissements respectueux des nappes phréatiques,
- en réalisant des aménagements pour lutter contre les ruissellements,
- en entretenant les rivières pour que la qualité des eaux permette à de nombreuses espèces de poissons de les coloniser de nouveau. L'eau potable et la sécurisation de la ressource pour tous est capitale. Benoît Proffit s'appuiera sur le schéma directeur d'alimentation en eau potable, véritable feuille de route.

L'enjeu essentiel de ce mandat est la préparation puis le transfert des compétences "Alimentation en eau potable" et "Assainissement collectif", deux éléments majeurs pour assurer aux habitants du Pays de Valois une sécurisation de l'alimentation en eau potable et un traitement optimal des rejets.



L'alimentation en eau de nos concitoyens et de nos entreprises doit être vue non seulement à court terme mais il est essentiel de regarder à long terme. L'eau est une denrée qui se raréfie, sachons la respecter !



Guy-Pierre de Kersaint

3^e vice-président en charge de la Culture et du Patrimoine

Maire de Versigny

Guy-Pierre de Kersaint est directeur des assurances dans un grand groupe international bancaire et vice-président de la CCPV en charge de la Culture et du Patrimoine. Élu dans sa commune depuis 1995, il en est le maire depuis 1999. Il a rejoint le Bureau communautaire de la CCPV en 2008 et la vice-présidence de la Culture en 2011.

Par culture et patrimoine, on entend tout ce qui a un rapport avec l'animation culturelle sur le territoire. Cela englobe l'enseignement musical à l'école, la saison culturelle des Musivales et le cycle de conférences Patrivales.

La volonté de Guy-Pierre de Kersaint est d'organiser des week-ends culturels avec par exemple la mise en place d'une grande manifestation sur plusieurs jours qui serait composée de spectacles à proposer aux Valoisien pour mutualiser les moyens, comme c'est déjà le cas par exemple avec le Festival Jazz en Valois. Son souhait est également d'étendre le week-end des Patrivales, actuellement axé sur les 35 clochers de la vallée de l'Automne, à l'ensemble des 62 communes du territoire.

Enfin, l'une de ses priorités est de développer la lecture publique pour tous avec la mise en réseau des bibliothèques municipales du territoire. Ces moments forts porteront la culture dans les villages.



La priorité en ce début de mandat est de traverser culturellement la crise sanitaire, véritable coup dur pour la saison.



Daniel Gage

*4^e vice-président en charge de la Collecte
et de la valorisation des déchets
Maire d'Orrouy*

Issu du monde agricole, Daniel Gage est élu à la commune d'Orrouy depuis 1977, maire adjoint puis Maire depuis 1989. L'environnement et l'assainissement ont toujours suscité son intérêt puisqu'il a fondé en 1991 le Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de l'Automne dont il est le président (voir page 3). Daniel Gage est un des piliers fondateurs de la CCPV puisqu'il a fait partie du Conseil communautaire lors de la création de « Valois développement ». Depuis 2014, il est vice-président de la CCPV en charge de la collecte et de la valorisation des déchets. Il est fortement impliqué dans la vie du Syndicat Mixte du Département de l'Oise puisqu'il en est le vice-président en charge des déchetteries.

Pour ce nouveau mandat, Daniel Gage poursuit une politique de réduction des déchets, notamment par la communication via les ambassadeurs du tri, la sensibilisation sur le gaspillage alimentaire mais aussi des emballages. La priorité est de stopper l'évolution des « volumes à traiter » en incinération, ce qui aura pour effet de réduire les coûts de traitement au centre de valorisation énergétique et, par conséquent, les coûts de transports. Une autre de ses priorités est la mise en place de composteurs afin de traiter les biodéchets et les déchets verts comme c'est déjà le cas à Crépy-en-Valois à l'école maternelle et élémentaire Gaston Ramon où ont été installés quatre composteurs.

En 2021, la mise en place du tri des papiers de bureaux dans toutes les collectivités se poursuivra. En outre, les objectifs sont de favoriser le recyclage, de lutter contre le suremballage et de réduire les ordures ménagères résiduelles (OMR).



Une citation que j'aime beaucoup de Lavoisier retranscrit ma vision des choses dans le cadre de ma délégation : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».



Cécile Pottier

*5^e vice-présidente en charge des Services à la
population et aux communes
1^{re} adjointe au maire de Marolles*

Cécile Pottier est exploitante agricole et 1^{re} adjointe au maire de la commune de Marolles pour la deuxième fois. C'est son 1^{er} mandat en tant que vice-présidente de la CCPV en charge des Services à la population et aux communes mais elle était déjà conseillère communautaire et membre du Bureau lors du mandat précédent.

La délégation dont elle a la charge est nouvellement créée. Les élus ont fait le choix de créer une délégation à part entière, les services à la population et aux communes étant un des axes forts de ce nouveau mandat. Cécile Pottier traitera des sujets comme la mobilité et les services de proximité. Sa volonté est de développer des services de proximité à destination des habitants pour faciliter la vie des Valoisien. La cohérence de l'offre de soins sera aussi une de ses missions. L'objectif est de donner envie de s'installer dans le Pays de Valois. Et pour cela, il faut être en mesure de proposer des services de qualité comme des écoles, des crèches, des moyens de transports ou encore des lieux dédiés à la culture...



Notre objectif est de trouver une répartition équitable des services de proximité sur le territoire pour faire en sorte qu'aucune commune ni aucun habitant ne se sente exclu. Nous sommes tous Valoisien!





Gilles Laveur

6^e vice-président en charge de l'Aménagement du territoire et des Travaux

Maire de Bonneuil-en-Valois

Maire de sa commune pour un deuxième mandat, Gilles Laveur est chef de chantier de profession. Les rouages du conseil communautaire n'ont pas de secret pour lui puisqu'il était déjà conseiller communautaire et membre du Bureau lors du précédent mandat. Toutefois, la vice-présidence de la CCPV est une première pour lui. En charge de l'aménagement du territoire, il souhaite finaliser le Plan Climat Air Énergie du Pays de Valois.

Un autre gros dossier à venir pour Gilles Laveur en lien avec l'aménagement du territoire et les services de proximité qui sera traité en collaboration avec Cécile Pottier : l'éventuelle prise de compétence « Mobilité » par la CCPV en mars 2021. Enfin, il s'attellera à la restructuration du service Aide aux communes dans le cadre de sa vice-présidence en charge des Travaux.

Une de mes priorités est de finaliser le Plan Climat Air Énergie Territorial. Son entrée en vigueur confèrera à la CCPV le rôle de chef de file de la transition énergétique et écologique à l'échelle du territoire.



Louis Sicard

7^e vice-président en charge du Développement économique

1^{er} adjoint au maire de Nanteuil-le-Haudouin

Nouvellement élu à la mairie de Nanteuil-le-Haudouin, Louis Sicard est chef d'entreprise dans le domaine des services digitaux. Son entreprise compte une cinquantaine d'employés entre Paris, Metz et Nantes. C'est pourquoi le Développement économique est son cheval de bataille. Il connaît bien le milieu de l'entrepreneuriat et souhaite s'investir aussi bien dans sa commune qu'à l'échelle du Pays de Valois pour donner les capacités aux entreprises valoisienne de se développer. Sa volonté est de poursuivre la stratégie qui avait été lancée lors du mandat précédent, à savoir développer les zones d'activités, mais en améliorant la valeur ajoutée des entreprises accueillies.

Enfin, une autre de ses priorités est de freiner l'artificialisation des sols en travaillant sur la reconversion des friches industrielles.

Le développement des zones devra se faire sur des secteurs plus riches et différents de la logistique afin de varier les domaines d'activités. Le but est de créer une offre d'emplois plus diversifiée sur la Valois.



Retrouvez vos élus en vidéo sur
www.cc-paysdevalois.fr
 et sur la page Facebook @CCPaysdeValois

Les pépites du Multien

Connaissez-vous le Multien ? Situé au sud-est du Valois, il s'étend bien au-delà de ses frontières. Compris dans les départements de la Seine-et-Marne et de l'Oise, c'est un plateau bordé au sud par la Marne, à l'est par l'Ourcq. On le surnommait autrefois Le grenier de Paris. Découvrez quelques pépites du Multien pour tous les goûts : animations, balades et patrimoine.



Des balades pour s'aérer

Traversez une partie du Multien par la Voie Verte d'Ormoy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq avec ses 18 km de voie piétonne, cyclable et longée d'une piste cavalière. La Voie Verte offre des paysages variés : forêts, champs... milieux dans lesquels la faune et la flore sont préservées. À Mareuil-sur-Ourcq, vous pourrez rejoindre Marolles par le chemin de halage qui longe le canal de l'Ourcq où vous découvrirez l'écluse de la queue d'Ham.

Des animations pour s'amuser

Envie d'une nuit insolite ?

En amoureux ou avec les enfants, séjournez dans une luxueuse cabane dans un arbre ou un chalet tout confort avec Le Bois de Rosoy à Rosoy-en-Multien : jacuzzi, piscine, sauna... Envie d'une nuit à la belle étoile ? Dormez dans une bulle suspendue entre les arbres où vous pourrez contempler les étoiles et vous réveiller au chant des oiseaux !



Pour les aventuriers

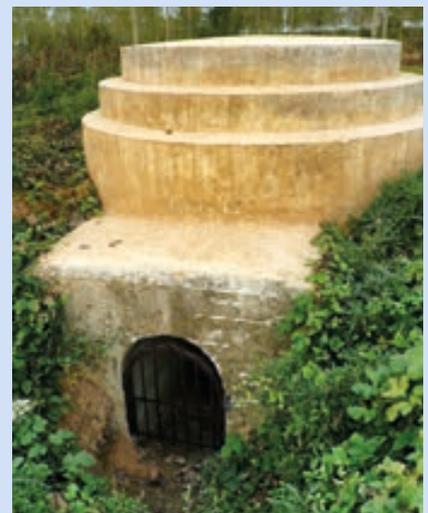
Vivez une véritable aventure en forêt sur deux jours et une nuit inspirée des escape games avec Escape Forest à Rosoy-en-Multien. Épreuves sportives, énigmes et survie... sans téléphone, ni électricité, dépaysement garanti !

Le pied marin ?

Voguez en canoë sur le canal de l'Ourcq avec l'association Actiloisirs, spécialiste du canoë à Varinfroy. Prenez votre pique-nique et des vêtements de rechange (au cas où !) et choisissez votre embarcation : monoplace ou biplace. Seul impératif : savoir nager. Un minibus vous emmènera au point de départ vers Mareuil-sur-Ourcq où commence la descente du canal dans une grande quiétude.

À la campagne

Outre la boutique où vous pourrez faire le plein des produits du verger et des produits locaux, les Vergers de Sennevières proposent de visiter le verger et l'enclos des animaux : âne, bouc, cochons et moutons que vous pourrez approcher pour le plus grand plaisir des petits ! Des animations et des visites pédagogiques sont annoncées régulièrement sur leur page Facebook.



La ligne Chauvineau : patrimoine à découvrir

Face à la menace d'une offensive allemande, l'état-major français décide en 1939 de construire, en appoint de la ligne Maginot, une ligne de défense capable de stopper des engins blindés et protéger Paris. Il s'agit de la ligne Chauvineau, du nom du général concepteur de cette dernière fortification permanente française. La ligne est désormais visible grâce au travail de restauration des blockhaus des élèves du collège Marcel Pagnol de Betz.



Retrouvez cet article et tous les contacts des animations citées sur www.cc-paysdevalois.fr



FONDS DE RELANCE ÉCONOMIQUE

Entrepreneurs Besoin de trésorerie ?

Un **prêt à taux 0%** vous est réservé :



De 5 000 € à 15 000 €



Remboursable dans 1 an
(sur 3 ans)

Rendez-vous sur

www.fondsderelance.fr



BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR LE DOSSIER ?

La région Hauts-de-France répond à vos questions :

 03 59 75 01 00

 relance.hautsdefrance.fr